

► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ◀

N°15
Janvier 2009



EDITO

■ De Geoffroy MAUVAIS, coordonnateur du programme aires protégées de l'UICN-PACO

2009...

Nous voilà déjà dans la neuvième année de ce nouveau siècle, de ce nouveau millénaire devrait-on dire puisque c'est à lui qu'on a fixé des objectifs (les fameux OMD), ce qui nous met à l'abri de rendre des comptes à des générations très futures...

Cette année sera-t-elle comme les autres ? Oui et non pourrait-on dire, question de perspective. Amusons nous à y réfléchir comme il est d'usage en cette période.

Ce qui ne changera pas ?

L'intérêt de travailler à l'échelle d'une région qui compte 26 pays comme le fait le PAPACO, c'est qu'on est certain de trouver quelqu'un, quelque part... qui va refaire ce que d'autres ont déjà fait 100 fois. Nul doute donc qu'en 2009, on dénicherait un parc qui réinventerait une gestion moderne des feux de brousse en changeant l'heure de la mise à feu ou en remplaçant les allumettes par un briquet... et au final tout sera brûlé. Un autre écrira son énième plan de gestion jamais mis en œuvre. Plus loin, une réserve passera de « l'approche participative » à « la gestion concertée », voire si elle est audacieuse à la « concertation participative » pour mieux renforcer son autisme séculaire vis-à-vis de « ses gens périphériques » (donc secondaires). Là, un parc en déshérence refusera un partenariat innovant au motif que l'Etat doit tout (mal) faire ; ici, un autre s'offrira sans réfléchir au premier venu parce que la mode est au « tout privé ». Il y aura, n'en doutons pas, la cohorte habituelle des administrations qui veulent, avant toute

action, avoir balisé le chemin dans des stratégies à 10 ans, 5 ans, 3 ans, 1 an, 6 mois, 3 mois... et n'arrivent jamais à les valider parce que dans l'intervalle, le temps a couru et qu'elles sont dépassées. Celles qui voudront toujours plus de territoires classés alors que ce qui l'est déjà les indiffère. Celles qui créent toujours plus de postes de chefs, toujours plus de procédures, toujours plus d'organigrammes aplatis... et toujours moins de résultats. On ne manquera pas aussi de bailleurs inventifs pour nous ressortir les vieilles recettes, qui l'élevage d'une espèce que personne ne sait domestiquer pour combler une demande que personne n'a évaluée, qui la mise en réseaux de territoires qui ne l'ont jamais été ou ne le seront jamais plus, qui l'équilibre des comptes par la « valorisation des ressources » (comme s'il était venu à l'esprit de quelqu'un de faire l'inverse) porte ouverte aux incongruités les plus diverses... et dont pourtant tout le monde veut avoir l'exclusivité... Il y aura aussi un peu partout des partenaires, comme le PAPACO, pour faire des propositions surréalistes, décalées, parfois contre-productives même si, admettons le, de bonne volonté.

Oui, l'année 2009 sera comme les autres, riche en nouveautés qui n'en sont pas, en projets qui n'en sont plus, en changements qui ne viendront jamais...



Ce qui changera peut-être ?

Le problème de travailler à l'échelle d'une telle région, c'est qu'on ne voit pas tout, qu'on ne peut tout savoir... et qu'il nous échappe bon nombre d'initiatives réussies. Celles qui pourraient montrer de nouvelles voies, celles qu'on essaie, dans cette lettre APAO, de promouvoir quand on nous en parle. Il y en aura en 2009, espérons plus encore qu'avant. Ce parc qui refuse de s'asseoir en

attendant « des moyens » et qui avance avec ce qu'il a pour faire ce qu'il peut. Cette réserve qui trouvera des partenaires pour financer ses actions parce qu'elle a su les rendre intelligentes, donc attractives. Ce parc aussi qui résolument s'engage dans un dialogue avec sa population proche et élimine ainsi bon nombre de ses soucis. Celui-ci qui consacre enfin son énergie à ses priorités, la sauvegarde d'une espèce, d'un écosystème... et délaisse le superflu, le tape-à-l'œil qui lui prenait tant de temps et d'argent. Cette administration qui introduit de la souplesse dans la gestion de son réseau, laissant la place aux spécificités locales au détriment d'un système centralisateur et sclérosant. Celle qui abandonne l'introspection répétitive, la planification maladroite, s'éloigne des réunions, séminaires, colloques, congrès, symposiums, conférences... pour se consacrer à son travail. Ce bailleur fatigué d'entendre la litanie des besoins (toujours les mêmes) formatés à l'échelle des moyens (toujours les mêmes) qu'il propose, et enfin prêt à épauler les demandes réalistes même si elles bousculent ses modes de travail. Ces partenaires, comme le PAPACO espérons le, prêts à changer l'existant, à renoncer au renoncement devant la difficulté, les habitudes, les pressions aussi... pour faire réussir les parcs qui le veulent, le peuvent, le méritent...

Oui l'année 2009 sera aussi riche en changements qui dérangent, en projets qui redonnent foi en l'avenir, en innovations utiles. Ce n'est pas un souhait, c'est une nécessité.

La priorité est au prioritaire (petite lapalissade...) Ce n'est pas faux, il y a tant à faire que la première chose qui importe, ce sont les choix. L'année 2009 ne semble peut-être pas cruciale dans le calendrier international, mais si seulement elle permettait de mettre en œuvre (un peu de) tout ce qu'on promet depuis 1992...

Le PAPACO s'emploiera à cela, avec ses moyens et ses capacités. La présente lettre fait d'ailleurs un petit bilan de sa première année. On est loin du compte sans doute, mais les choses se mettent en place. Il faut faire plus, mieux en 2009... ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous la meilleure année possible, pleine de changements positifs... et une joyeuse lecture de la lettre APAO.

Geoffroy MAUVAIS

MASTER GAP

Nous sommes toujours à la recherche de **lieux de stages** pour les étudiants du Master en gestion des aires protégées ainsi que d'appuis pour la réalisation de ces stages de mai à septembre... Merci d'avance de vos propositions !

Aurélie est partie...

Après presque deux ans au sein du Papaco, Aurélie a repris son vol et a rejoint le Ministère de l'Environnement en France, d'où elle était venue en 2007.

Dépensant sans compter son énergie au sein du programme, appréciée de tous, elle a grandement contribué à en faire ce qu'il est aujourd'hui.

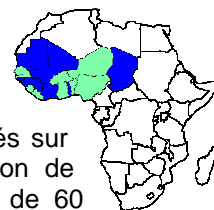
Le Papaco perd donc une collaboratrice d'exception. Gageons qu'elle saura valoriser ses qualités dans ses nouvelles fonctions... et qu'elle ne nous oubliera pas.



**Bon vol Aurélie,
et à bientôt dans nos aires protégées...**

■ Une année du programme sur l'efficacité de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest : un premier bilan... ■

Durant sa première année de fonctionnement, le programme APAO (financé essentiellement par le fonds français pour l'environnement mondial, FFEM) a surtout concentré ses activités sur l'évaluation de l'efficacité de la gestion de différents systèmes et réseaux : plus de 60 sites ont été concernés par des évaluations, répartis dans 7 pays de la sous région (en bleu sur la carte). Ces sites couvrent un peu plus de 27 032 000 ha (soit 9 % de la superficie totale de ces pays).



Depuis, l'évaluation du système des parcs du Burkina Faso a aussi été conduite, mais les résultats ne sont pas repris ici et seront disponible d'ici quelques semaines.

Le nombre de sites évalués est faible au regard du nombre d'aires protégées de la sous région (plus de 2 000 recensées par la World Data Base du PNUE). Néanmoins, le programme n'évalue que les aires protégées pour lesquelles il y a un minimum de données de gestion, ce qui est loin d'être le cas de tous les parcs. Egalement, dans chacun des pays étudiés, ont été évaluées en priorités les aires protégées les plus importantes en terme d'intérêt biologique, social, de classification internationale etc.

Ce premier bilan, à l'échelle de 7 pays, présente donc une vision partielle mais relativement fidèle du réseau des principales aires protégées d'Afrique de l'Ouest.

Représentativité des aires protégées évaluées

Les sites évalués sont de taille très variable, avec de gigantesques parcs, dans les zones désertiques surtout, qui couvrent plus de 1 millions d'ha (en Mauritanie, Mali, Tchad...) et de petites aires protégées de moins de 20 000 ha (surtout en zone côtière).

Superficie	Nombre d'AP
Plus de 1 000 000 ha	9
Entre 200 000 ha et 1 000 000 ha	12
Entre 100 000 ha et 200 000 ha	10
Entre 20 000 ha et 100 000 ha	14
Moins de 20 000 ha	13
Aires protégées en cours de création sans superficie définitive	3

Les sites sont répartis dans tous les principaux écosystèmes de la région. On peut répartir certaines d'entre elles dans **7 écorégions** différentes (voir lettre APAO n°3 pour la définition des écorégions) :

ECOREGION	Nombre d'AP
Savane ouest soudanienne	14
Savane d'acacia sahélienne	10
Savane soudanienne	9
Mangrove guinéennes	6
Mosaïque forêt savanne guinéenne	5
Forêt des basses terres ouest guinéenne	5
Forêt guinéenne de l'Est	3

15 % des sites évalués sont des aires marines protégées (AMP). Certains des sites ciblés sont relativement récents : 28 % des sites ont été créés après 2 000, ou sont en cours de création.

Au regard de la **classification internationale**, les évaluations ont porté sur :

- 33 % des sites classés au patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest (4 sites évalués) ;
- 56 % des Réserves de Biosphère en Afrique de l'Ouest (10 sites évalués) ;
- 22 % des sites RAMSAR en Afrique de l'Ouest (19 sites évalués).



Etudiants du Master GAP sur le terrain

En ce qui concerne l'intérêt biologique des différents sites étudiés :

- 9 sites sont inclus dans le Hotspot *Upper Guinea Forest (classification CI)* ;
- 34 sites sont inclus dans une zone d'importance pour les oiseaux et 4 sites dans une zone d'endémisme pour les oiseaux (*classification Birdlife*) ;
- 27 sites comprennent des espèces en danger et 6 des espèces en danger critique d'extinction (*Key Biodiversity areas*).

Quarante aires protégées sont classées dans des **catégories UICN**, ce qui représente 67 % des sites évalués :

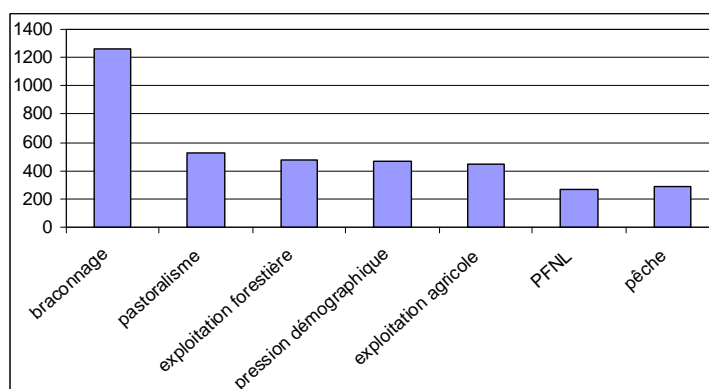
- 22 AP sont classées en catégorie II ;
- 17 AP en catégories IV ;
- 1 est en catégorie I.

Il y a une **sous représentation des catégories V et VI**, qui reflète le fait que ces catégories ne sont quasiment pas utilisées dans la sous région ou que les sites existants et fonctionnant comme tels n'y sont pas rattachés.

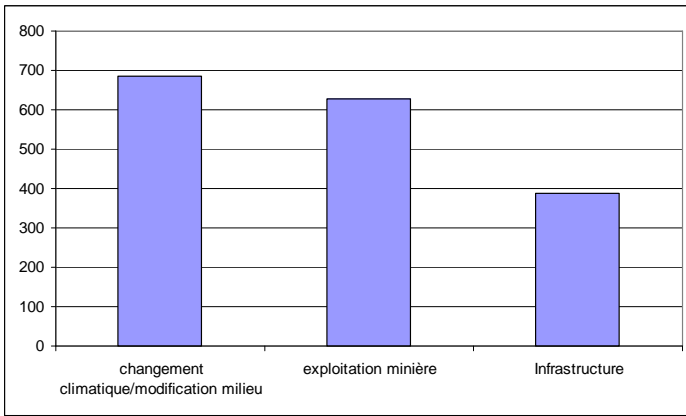
58 % des sites sont reliés à une autre aire, par des corridors ou par une contiguïté directe, et 15 % des sites étudiés sont transfrontaliers.

Les principales menaces et pression sur les aires protégées d'Afrique de l'Ouest évaluées

Les **principales pressions** (en cours) identifiées sur les sites sont relativement classiques : le braconnage, le pastoralisme, l'exploitation forestière, la pression démographique et l'installation d'habitations, l'exploitation agricole, la récolte des produits forestiers non ligneux et la pêche.



Les **principales menaces** (prévisibles) sont la modification du milieu due en particulier au changement climatique, qui est ressenti dans les pays les plus désertiques (Mauritanie, Mali et Tchad), mais également le développement actuel de l'activité minière (voir la prochaine lettre APAO n°16) ou des infrastructures. Certains sites évoquent aussi des menaces liées à l'érosion côtière, aux troubles civils et sécuritaires ou à des pollutions...



Dans la plupart des pays, la corruption ou l'instabilité politique sont des facteurs qui rendent la gestion difficile. Les ressources pour la surveillance ou la gestion quotidienne des parcs font défaut presque partout, y compris là où des programmes d'appui importants se déroulent ou se déroulaient récemment...

Quel est le niveau de gestion des sites étudiés ?

Seules 65 % des aires ont un statut juridique clair consigné dans la législation (arrêté de création par exemple). Certaines existent depuis des années sans qu'aucun texte n'ait consacré leur classement (sortes de contre-exemples de « paper-parks »). 43 % ont des limites jugées réellement adaptées à leurs objectifs de conservation. Un gros effort reste donc à fournir pour clarifier le statut de ces aires protégées.

Si 47 % des aires protégées ont un « document » de gestion (plan d'aménagement, de gestion, de travail), seules 15 % d'entre-elles ont un plan de gestion validé de moins de 5 ans, et reconnu comme opérationnel. Il n'existe que 13 % des aires qui présentent un document assimilable à un plan d'affaire (*business plan*).

A part quelques sites, le plus souvent soutenus par les partenaires au développement depuis plusieurs années, il y a un évident manque de personnel, d'équipements, d'infrastructures... dans tous les parcs. Les routes, pistes ou bâtiments sont en mauvais état en général. Il est vrai que 50 % des sites ne bénéficient d'aucun appui (actuel) de la part des bailleurs de fonds. Rares sont les parcs qui, comme le PNBA ou la Pendjari par exemple, ont engagé une démarche pour assurer leur financement pérenne.

Sur 10% des sites étudiés, une ONG (locale ou internationale) appuie de façon plus ou moins importante le gouvernement pour la gestion. De plus, 4 sites ont été concédés à des privés (amodiataires de chasse en général) et 1 site est géré en direct par une ONG (Fazao-Malfakassa au Togo).

D'une manière générale, le personnel pense ne pas avoir le niveau de formation requis pour toutes les fonctions dont il a la charge, en particulier dans les secteurs émergents comme la sensibilisation environnementale, le

développement local. Il n'y a pas, la plupart du temps, de plan de formation, d'opportunités de formations, en particulier sur le terrain...



Seuls 17 % des sites considèrent être gérés plus ou moins en concertation avec les populations, et cela recouvre parfois (ou le plus souvent ?) la simple information de celles-ci.

Au final, il n'est évidemment pas possible de classer les parcs du fait des différents contextes et histoires d'un pays à l'autre. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de ces évaluations. Par contre, au sein de chaque système, il est possible d'identifier ceux qui présentent les résultats les plus prometteurs. On a ainsi noté par exemple Taï en Côte d'Ivoire, le Banc d'Arguin en Mauritanie, Orango ou Joao Vieira en Guinée Bissau, les forêts classées de Ziama et Diécké en Guinée, Zakouma au Tchad... Tout cela reste évidemment très relatif, voire subjectif, et on est encore loin de pouvoir « certifier » certains sites, ce qui pourrait être un objectif, à terme, de la démarche de suivi-évaluation.

Il faut aussi signaler (et regretter) qu'aucun site n'est actuellement géré avec une approche spécifique genre (mais des efforts importants sont en cours, par exemple au PNBA ou à la Pendjari).

Une équipe d'évaluateurs qui s'étoffe

Plus de **20 évaluateurs** différents ont pris part à une ou plusieurs évaluations au cours de cette année. Ils sont originaires de 10 pays de la région. La moitié d'entre eux ont une expérience professionnelle de gestion des parcs et la plupart ont un niveau d'étude important (forestiers, vétérinaires, agronomes, sciences de l'environnement). Les profils encore sous-représentés sont dans les domaines de la sociologie, de la géographie et de l'économie. 65% de nos évaluateurs sont fonctionnaires, et 25% travaillent pour une ONG. Il nous reste à progresser pour avoir plus de jeunes (6% de moins de 35 ans) et de femmes (12% seulement).

Des résultats disponibles ?

Tous les résultats des évaluations sont en ligne sur le site **papaco.org** et peuvent être utilisés librement. Chaque évaluation fait aussi l'objet d'un rapport publié en 300 exemplaires, transmis au pays concerné pour une diffusion la plus large possible.



Sont aussi consultables les résultats relatifs aux évaluations de sites qui ont été conduites en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Togo et au Bénin avec différents outils (METT, EoH).

Evaluation et formation

Dès le départ, il a été décidé de coupler le travail sur l'efficacité de la gestion des parcs avec la formation des gestionnaires. Outre des formations ciblées de quelques jours, l'accent a été porté cette année sur la mise en place du **Master en gestion des aires protégées** (GAP, voir lettre APAO n°8). La première promotion a rejoint l'Institut d'Ingénierie de l'Environnement et de l'Eau (2iE) en octobre 08 et compte 25 étudiants issus de 12 pays de la région. Tous ont déjà pris part à une évaluation de système (au Burkina Faso), et leur expérience dans ce domaine devrait s'élargir au cours de sorties terrain en 2009 sur les parcs W (METT) et Pendjari (EoH).



La promo Master GAP 2008-09 sur le terrain

Quelques perspectives pour 2009

Les évaluations de systèmes vont se poursuivre, à la demande des pays concernés. Celle des parcs du Burkina Faso a ainsi été conduite fin novembre, et l'année 2009 devrait nous amener dans certains pays anglophones de la région (Ghana et Nigéria pour commencer). De plus, nous souhaitons développer des évaluations de systèmes qui dépassent les contingences nationales. Ce sera par exemple, en collaboration avec la FIBA, un focus sur les AMP. Cela nous permettrait d'augmenter sans doute nos résultats en terme d'aires protégées qui ne sont pas gérées par le gouvernement (objectif 10 % des aires évaluées) ainsi que d'aires protégées gérées en étroite concertation avec les populations (objectif 20 % des sites évalués) car c'est souvent le cas des AMP. Les réserves MAB devraient aussi nous intéresser.



des sites évalués) car c'est souvent le cas des AMP. Les réserves MAB devraient aussi nous intéresser.

En ce qui concerne les classifications internationales, nous avons pour objectif d'évaluer tous les sites du patrimoine mondial accessibles dans la région (certains ne le sont pas pour des raisons de sécurité). Plus de sites RAMSAR (objectif 50 % de ceux-ci) seront concernés aussi, la difficulté étant que de nombreux sites RAMSAR ne sont pas « gérés » en Afrique de l'Ouest.

Il est vraisemblable qu'il sera difficile d'atteindre deux des objectifs que nous nous étions fixés initialement : évaluer au moins 5 % d'aires protégées gérées avec une action spécifique genre, et au moins 5 % d'aires protégées ayant déjà un financement pérenne.

Le nombre d'évaluateurs formés pour démultiplier le travail dans la région devrait être d'environ 50 en fin d'année. Un premier recyclage est par ailleurs prévu pour capitaliser sur les premiers mois de travail et définir les orientations des prochaines années.

Enfin, une deuxième promotion rejoindra le Master GAP en octobre 2009...

Aires Protégées Communautaires

Dans le cadre d'une étude en cours de préparation sur les aires protégées communautaires de la région, nous recherchons tout contact utile (gestionnaire, chercheur, ONG...) ou document existant sur le sujet...

Merci de vos indications...

à adresser à : gabrielle.couailiac@free.fr

Offre d'emploi

Conseiller Technique Senior (pour 3 ans) dans le programme intégré de conservation de la faune en zone sahélo-saharienne du Niger dont le maître d'oeuvre est la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices (CMS), financé par le Gouvernement de la République du Niger, la CMS, l'UE, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le Sahara Conservation Fund (SCF).

CV et candidatures avant le 15 février à scfjobs@bluewin.ch

Plus d'info sur papaco.org rubrique **emploi**

► La Lettre des APAO ◀

Contact : geoffroy.mauvais@iucn.org



**UICN, Programme
Afrique du Centre
et de l'Ouest
Aires protégées
BP 1618,
Ouagadougou 01.
BURKINA FASO
Tel : (226) 50.30.10.72
www.papaco.org**